

PROVES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 19 OCTOBRE 2023

La commission administrative du CCAS, s'est réunie, salle des mariages de la Mairie, le :

Mercredi 19 octobre 2023

Ordre du jour :

- ✓ Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 avril 2023
- ✓ Situation budgétaire et point sur les aides d'urgences attribuées
- ✓ Point sur le *Repas des aînés* et la « Semaine Bleue »
- ✓ Noël 2023
- ✓ Attribution aide exceptionnelle de 500 €
- ✓ Questions diverses.

Samois-sur-Seine,
le 13 octobre 2023

La Vice-Présidente
Muriel DENIOT

REUNION DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

Etaient présents :

Madame Muriel DENIOT – vice-présidente

Madame Marie-Françoise BOURGUIGNON, Monsieur Charly ABADIA - représentant le Conseil Municipal

Mesdames Arlette BERTAUX, Ghislaine DEGRANGE, Josette DUFOUR, Pascale MARIE.

Absents excusés :

Monsieur Michel CHARIAU – président

Madame Rolande BEURTHEY, Madame Joëlle BILLARD,

Madame Mélanie COPART, Madame Joëlle VIVET

Madame Caroline EHRHARDT

Secrétaire :

Monsieur Charly ABADIA

❖ **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 AVRIL 2023**

Aucune remarque n'étant formulée sur le procès-verbal de la séance du 5 avril 2023, celui-ci est adopté à l'unanimité.

❖ SITUATION BUDGETAIRE

Madame DENIOT présente la situation budgétaire au 15/11/2023 par chapitre et en détail les principales réalisations à la section de fonctionnement :

Chapitre 011 (charges à caractère général), la ligne budgétaire 6232 –« Fêtes et cérémonies » qui comporte les dépenses réalisées pour la « Semaine Bleue » et le Repas des aînés .

Le disponible devra couvrir les dépenses pour Noël (colis , bons d'achat et sachets cadeaux pour les résidents de l'EHPAD)

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés – cotisations URSSAF au titre de la couverture risque accident de travail pour les membres bénévoles du CCAS.

Chapitre 65 -Autres charges de gestion courante :

Les secours d'urgence : 2 secours ont été attribués : 300 € pour M RAYER Jean et 100 € pour Mme LYTOVCHENKO Oleana.

Le CCAS a aussi payé sur l'exercice 2023, les aides alimentaires aux familles ukrainiennes (solde bons Epicerie Solidaire décembre 2022).

Aide exceptionnelle aux victimes du séisme en Turquie et Syrie (par le biais de l'association POMPIERS DE L'URGENCE INTERNATIONALE)

Subventions de fonctionnement aux associations – versement conforme les montants votée au CA du 5 avril 2023.

En recette, le CCAS encaisse mensuellement les loyers de 2 logements sociaux (article 752 - revenus des immeubles).

Le conseil d'administration, après avoir étudié les documents présentés, prend acte de la situation budgétaire arrêtée au 15/11/2023.

❖ POINT SUR LE REPAS DES AINES ET LA « SEMAINE BLEUE »

Le repas des aînés a été organisé cette année, après trois ans d'interruption, principalement à cause de la situation sanitaire liée à la pandémie COVID 19, le 27 septembre 2023 à la « Samoisienne ».

Le repas traditionnel a été orchestré par la maison DEPREYTERE , et l'animation musicale a été assurée par l'association MUSIC-SHOW.

80 participants ont été accueillis et en ont profité pour se retrouver et savourer le moment présent.

Certains résidents de l'EHPAD étaient avec nous.

Le cout total de l'événement s'élève à 5 688 euros.

Cette année la « *Semaine Bleue* » s'est déroulée du 2 au 8 octobre 2023, sur le thème de « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».

Le lundi 2 octobre les grands et les petits se sont donnés rendez-vous au terrain du sentier des Béreaux à 10 h pour un atelier plantations.

Retour positif de la crèche et des personnes participantes.

Le mercredi 4 octobre à 15 h, les enfants de l'ALSH préoyaient un moment avec les résidents de l'EHPAD autour d'un atelier plantations.

Cette animation a été annulée, par l'EHPAD.

Le vendredi 6 Octobre, la pièce de théâtre « La Mouche » organisée dans le cadre du festival des BRIARDISES, a eu lieu à la Samoisienne, à 14h30, avec les enfants de l'école élémentaire et grande section de maternelle. À la fin de la représentation un rafraîchissement avec les artistes, les enfants et les personnes âgées a été offert pour un moment d'échange et de convivialité.

Bilan mitigé. La participation des anciens a été très limitée.

Le samedi 7 octobre une exposition de David Loeb (peintre) et Anne Servanton (céramiste) a été proposée au foyer Django Reinhardt.
Timide participation pendant la semaine bleue.

Madame DENIOT regrette le manque d'adhésion de principaux intéressés (les personnes de plus de 70 ans) et remet en cause le déroulement de cet événement national dans cette formule.

❖ COLIS DE NOEL

Madame DENIOT informe les membres du conseil d'administration qu'en complément du repas des aînés, qui a eu lieu le 27 septembre à la « Samoienne », un panier alimentaire festif ou de bons d'achats chez les commerçants et restaurants samoisiens sont proposés aux aînés de 70 ans et plus, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Après la présentation des colis proposés par la Cave Avonnaise, au prix de 24.50 € pour une personne seule et de 34.50 pour un couple,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que,

- ✓ ***Un bon d'achat à valoir chez les commerçants et restaurants samoisiens d'une valeur de 40 € pour un couple et 20 € pour une personne seule.***
- ✓ ***Il est rappelé que le colis ou les bons d'achat ne seront proposés qu'aux habitants du village de plus de 70 ans.***
- ✓ ***Les colis ou les bons seront distribués le mercredi 13 décembre 2023 aux personnes qui viendront les chercher. Une inscription au préalable pendant la période 02 novembre - 01 décembre 2023, auprès du CCAS, est impérative.***
- ✓ ***Les colis non retirés seront distribués par les membres du CCAS.***
- ✓ ***Des boîtes de douceurs seront distribuées aux résidents de l'EHPAD « Mathurin Fouquet »***

La dépense est inscrite au budget 2023 du CCAS.

❖ ATTRIBUTION AIDE EXCEPTIONNELLE 500 €

Le Service Social de Prévention d'Avon intervenant auprès de la famille KOAUKOU dans le cadre d'une mesure d'AED depuis mai 2021, a sollicité le CCAS de Samois pour le financement d'un séjour en colonie de vacances, pour les trois jeunes enfants de la famille, qui résident sur le territoire français.

La famille se trouve dans une situation financière et administrative précaire.

Le séjour a eu lieu à SAINT HILAIRE DE RIEZ du 31/07 au 13/08/2023.

Le cout total du séjour pour les trois enfants s'élève à 3 835.16 € .

La MDS Fontainebleau a octroyé un financement à hauteur de 2 100 €.

La famille a participé à hauteur de 535.16 € et le trousseau. Elle a bénéficié de bons de vacances CAF pour deux enfants.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, de participer en complément de l'aide accordée par la MDS Fontainebleau, au financement d'un séjour pour trois enfants de la famille KOUAKOU, à hauteur de 500 €.

❖ QUESTIONS DIVERSES

Mme Deniot fait part de la possible démission du Conseil d'administration de Mme COPART Mélanie, suite à son déménagement hors de la commune, et que nous sommes à la recherche d'une assistante sociale pour la remplacer.

Mme Deniot informe que le logement social rue des Martyrs va se libérer dans quelques mois, suite au départ de Mme Geffroy, qui a trouvé un logement sur la commune, mieux adapté à sa situation. Une réfection importante du logement est nécessaire. Le budget du CCAS dispose des crédits en investissement pour les travaux de rénovation. Il faudra réfléchir à la destination de ce logement, après remise aux normes.

Mme BERTAUX informe sur le salon qui sera organisé par l'association « La colombe des aidants » le 27 et 28 avril 2024 à la Samoisienne, proposant une vitrine de solutions pour soutenir les aidants dans leurs vie quotidienne. 60 exposants sont attendus. Le CCAS de Samois sera solliciter au même titre que les autres CCAS des alentours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

La Vice-présidente
Muriel DENIOT



[Handwritten signature]

Le secrétaire

[Handwritten signature]